

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 13 Mai

## INFORMATIONS

### L'ARRIVÉE DU GÉNÉRAL DODDS

#### A bord du « Thibet »

Le général Dodds est dans le salon des premières, qui a été orné de plantes et d'arbustes. Il porte l'uniforme de général de brigade en petite tenue.

M. Hanet, entouré des officiers d'état-major, lui remet, au nom du Ministre de la Marine, la médaille du Dahomey, qu'il vient de recevoir de Paris.

Cette médaille est en argent, du module ordinaire ; sur une face, elle porte l'effigie de la République, sur l'autre, se détache, au centre, l'inscription « Dahomey », sur laquelle est une étoile en relief avec ses rayons ; au-dessous, un faisceau de drapeaux et une ancre. Cette face de la médaille est entourée d'une couronne de chêne. Le ruban de la médaille est à filets jaunes et noirs.

L'écrin dans lequel cette médaille est enfermée est en cuir de Russie rouge ; il porte, sur le couvercle, les inscriptions suivantes : « Dahomey 1892 », et, entouré d'une couronne en vermeil de laurier et de chêne, celle-ci : « Général Dodds, commandant en chef le corps expéditionnaire. »

L'intérieur de l'écrin est en velours bleu et satin bleu ; sur le satin intérieur se détachent, en lettres d'or, les dates suivantes : Dahomey 1892 — 27 mars, Danou — 9 août, Zabbo, — 22 août, Takou — 19 septembre, Dobga — 4 octobre, Pognessa — 20-21 octobre, Akpa — 26-27 octobre, Koto — 2-3 novembre, Ouakon — 4 novembre, Kana.

Très ému, le général Dodds serre la main de M. Hanet, tandis que des applaudissements vigoureux éclatent à bord de la flottille pavisée qui fait escorte au *Thibet*.

Dans la rade, les musiques jouent la *Marseillaise* et la foule pousse de longs « vivats ! » A ce moment, le général Dodds paraît sur le pont ; il est acclamé frénétiquement. Cette première ovation en mer a un caractère particulièrement imposant et pittoresque.

On remarque que le général est en très bonne santé.

#### Le Débarquement

Le *Thibet* arrive au ras du quai. Les specta-

teurs, massés par milliers sur le môle, poussent une formidable acclamation, au moment où le vapeur accoste. Les musiques jouent, on crie, on applaudit, les chapeaux volent en l'air ; c'est un enthousiasme indescriptible.

Le général Mathelin et le Préfet montent à bord aussitôt et saluent le général Dodds, puis redescendent avec lui.

Le vainqueur du Dahomey saute au cou du colonel Fabre, du 141<sup>e</sup> de ligne, son camarade de promotion, puis on forme le cercle. Et, tour à tour, le maire de Marseille, en termes fort modérés, puis les présidents de la Chambre de commerce, du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, prennent la parole et formulent leurs félicitations.

Le général Dodds remercie par quelques mots, très brièvement ; il est très ému.

Le cortège se met aussitôt en marche.

#### Le Cortège

Un certain nombre de soldats rapatriés par le *Thibet* suivent le cortège.

Sur tout le parcours, ce dernier est escorté par deux pelotons de gendarmerie et trois pelotons de hussards.

Sur les quais la foule est immense ; malgré la longueur du trajet entre le môle et la place de la Joliette, les hussards formant l'escorte ont peine à frayer le passage.

#### Marche Triomphale

Rue de la République, quai de la Fraternité, sur la Cannebière, c'est une marche triomphale, mais où l'enthousiasme atteint son paroxysme, c'est rue Saint-Féréol, au moment où le général y arrivait. Les cris de « Vive l'armée ! » sont poussés sans que la moindre note discordante se fasse entendre. Le coup d'œil est unique et inoubliable et efface le souvenir de toutes les cérémonies similaires.

Des balcons décorés tombe une pluie de fleurs. A un certain moment, le landau portant le général Dodds, le général Mathelin, le préfet Dédès et M. Hanet, disparaît sous les bouquets et ne peut plus avancer sous cette avalanche de fleurs.

Le landau portant les officiers de l'état-major du général Dodds et l'aumônier en chef du corps expéditionnaire est aussi acclamé vigoureusement.

Des nuées de papiers multicolores portant cette inscription : « Vive l'armée ! vive la France ! » tombent aussi sur le cortège au point que le sol en est jonché.

Une voiture très entourée est encore celle des soldats rapatriés, arrivés avec le général ; ils sont pressés par la foule, c'est à qui leur tou-

chera la main. De plus, en un clin d'œil, leur voiture est pleine de cadeaux de toutes sortes.

On met plus d'un quart d'heure pour longer la rue Saint-Féréol et, à chaque pas, se renouvellent des ovations débordantes de tout l'enthousiasme méridional. C'est un vrai délire patriotique.

Quant le cortège arrive sur la place de la Préfecture, où sont massées des sociétés nombreuses avec leurs musiques, un lâcher de 2,000 pigeons part devant le landau de l'hôte de Marseille. Le général ne sait comment faire pour répondre à cette manifestation populaire, la plus belle qu'on ait vue à Marseille depuis le retour des troupes de Crimée en 1856.

A plusieurs reprises il a peine à contenir son émotion et à retenir ses larmes, tant le spectacle qu'il a devant les yeux est impressionnant.

La ville de Marseille vient, on peut le dire, d'interpréter magnifiquement les sentiments de la France entière envers le vainqueur du Dahomey.

Le général, dès son entrée à la Préfecture, s'est retiré dans ses appartements où l'attendait sa famille.

A midi, le général Dodds s'est rendu à l'hôtel du corps d'armée pour assister au déjeuner offert par le général Mathelin.

La fièvre scarlatine à St-Cyr

Huit cas de fièvre scarlatine ont été constatés à l'Ecole spéciale de St-Cyr. Toutes les mesures de fumigation et de désinfection ont été prises pour enrayer la marche de l'épidémie.

Un capitaine arrêté

Après avoir dissipé sa fortune personnelle en jouant aux courses, le capitaine-trésorier du 5<sup>e</sup> dragons, en garnison à Compiègne, vient d'être arrêté et écroué à la prison d'Amiens pour avoir détourné des sommes de la caisse du régiment.

Grève d'ouvriers vélocipédistes

Une grève d'ouvriers vélocipédistes a éclaté lundi, après-midi, dans la maison Clément, 20, rue Brunel. L'émotion est tout au moins étrange :

Depuis de longs mois, l'économe de l'usine s'apercevait que des pièces disparaissaient journellement et qu'il était impossible de les retrouver ; il acquiesça bientôt la certitude qu'elles étaient tout bonnement volées. Le service de la sûreté fut averti le 2 mai et M. Goron mit aussitôt plusieurs agents en campagne.

Lundi, la sûreté arrêtait dix-sept ouvriers ; on avait trouvé à leurs domiciles respectifs des pièces, des outils, et jusqu'à des machines toutes

aites. Sur ces dix-sept arrestations, quatorze sont encore maintenues.

Mais les ouvriers de la maison Clément ne l'entendaient pas ainsi. Ils prétendent que ces détournements sont d'usage dans toutes les usines métallurgiques, que les contremaîtres et les patrons ont l'habitude de fermer les yeux, et que jamais on ne vit rigueur pareille. En conséquence, il ont cessé le travail et ont commencé mardi une série de réunions à la Bourse du travail.

Ce qu'ils réclament, c'est en somme le droit au vol. Mais pour augmenter un peu leurs desiderata, ils demandent également que la paie soit faite par quinzaine au lieu d'être mensuelle comme actuellement. Ils profiteront aussi probablement de cette circonstance pour jeter les bases d'une chambre syndicale ouvrière vélocipédique, bien que la plupart d'entre eux soient déjà affiliés à des syndicats professionnels.

Les ouvriers de la maison Clément gagnent en moyenne de 250 à 300 fr. par mois ; certains d'entre eux reçoivent 1 fr. 10 de l'heure.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### Nécrologie

M. le secrétaire général du Lot vient d'avoir la douleur de perdre son beau-frère M. Achille Blanc. Nous adressons à M. et Mme Calès nos sincères condoléances.

### Assistance publique

M. Henri Lefort, inspecteur général de l'assistance publique, est arrivé mardi soir à Cahors. Il a visité mercredi les établissements de notre ville.

Au cours de sa visite à l'hospice, M. l'inspecteur général a témoigné sa satisfaction à la commission administrative et aux sœurs, pour la bonne tenue de l'établissement et les soins dévoués qui sont assurés aux malades.

Par arrêté de M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, en date du 4 courant, M. Hullo, instituteur, attaché à l'inspection académique des Pyrénées-Orientales, est nommé sous-inspecteur des enfants assistés du Lot.

La nomination d'un sous-inspecteur se justifie par l'extension que M. le directeur général entend donner au service de l'Assistance.

En effet, la protection des enfants du premier âge va être incessamment complétée. D'un autre

dû être le premier à le condamner.

— Il n'est pas coupable ; il est malheureux ; je le défends ! Je le défendrai contre tous...

— Même contre moi ?

— Même contre vous...

Louise Poitevin frissonna.

Un éclair fauve s'alluma dans son œil.

Elle leva le bras, un bras vêtu de noir comme la fatalité.

— Prenez garde, fit-elle d'une voix vibrante, prenez garde que vous et les vôtres ne soyez brisés dans la tourmente. Je n'ai rien oublié, moi, si vous ne vous souvenez plus. On ne se met pas en travers d'une femme qui se venge sans risquer de recevoir au visage les éclats de sa vengeance. Vous pouvez mesurer par le premier coup porté au duc, de quelle violence seront mes attaques.

— C'est donc vous qui l'avez perdu ?

— C'est moi. Et vous pouvez aller le lui dire.

Je serais heureuse même que vous le lui disiez, qu'il sache par quelle main il a été frappé.

— Mais cot aveu même l'absout.

— Cet aveu fait devant vous ?... croyez-vous que je le répèterais devant un autre ? Et qui vous croira ? Entre votre parole intéressée et la mienne, qui semble loin de tout cela, qui hésitera ? Car je nierai tout, je vous en prévient, tout ce que je viens de dire... ma nationalité, mon nom, tout, tout... Je suis mistress Clarkson... J'ai cent certificats qui l'affirment... J'ai cent personnages dévoués qui le certifieront, et des plus hauts, et des plus considérés... Votre récit sera traité de billevesées par tous les gens sérieux... Il en est temps encore... Réfléchissez... Amie ou eme-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

31

LE

## GARÇON DE JEU

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DEVINERESSE

V

La femme, jusque-là impassible, frissonna à son tour.

— Oui, dit-elle, je suis Louise Poitevin. Je suis celle que vous avez aimée et que M. de Morlac vous a prise.

Il dit, doutant encore :

— Vous étiez brune.

— Ces cheveux ne sont pas les miens.

D'un tour de main elle enleva sa perruque, et elle apparut telle qu'elle était autrefois, avec ses boucles d'ébène dressées comme une couronne autour de son front pâle.

Boislaurier la reconnut alors, nettement.

Elle avait à peine changé, elle avait à peine vieilli.

Il lui sembla que c'était sa jeunesse qui se dressait tout à coup devant lui.

Il se rappela les jours passés à la ferme, tout

emplis de sa pensée... le dimanche fortuné où elle était venue, éblouissante pour lui comme une divinité, poser ses petits pieds fins sur les pavés inégaux et boueux de sa basse-cour.

Puis ce sont les souffrances subies qui lui revinrent à l'esprit.

Le doute d'abord, l'incertitude, quand Auguste était venu lui apprendre la trahison, et la douleur horrible qui l'avait torturé, presque couché à terre, quand il avait pu se convaincre par lui-même de la réalité de son malheur.

Louise Poitevin.

Ce nom qui lui avait d'abord paru si radieux, puis si sombre, si noir.

Il le répétait en lui-même, comme pour retrouver les sensations qu'il faisait naître en lui autrefois.

Louise Poitevin, elle était là devant lui. Quelle avait été son existence depuis qu'ils avaient été si violemment séparés.

Comment était-elle revenue en France ? Dans quel but avait-elle pris ce nom nouveau, cette physionomie étrangère.

Que venait-elle faire ici ? Le duc savait-il qu'elle était à Paris ? L'avait-il vue ?

Il ne lui en avait pas parlé, en tout cas. Louise qui paraissait lire sur le front de son ancien amoureux toutes les pensées qui s'y pressaient, laissait celui-ci à ses réflexions et ne disait rien.

Elle-même, du reste, avait le cerveau plein des visions du passé.

— Je suis Louise Poitevin, répéta-t-elle, la femme trahie, abandonnée. Je suis rentrée en

côté l'assistance médicale gratuite dans les campagnes va être organisée. Les enfants visités devront être visités plus fréquemment.

Le travail des bureaux va être augmenté d'une manière considérable et aussi le service extérieur.

**Ponts et Chaussées**

Par arrêté de M. le ministre des travaux publics, M. Bénédicte, commis de 2<sup>e</sup> classe, remplissant les fonctions de conducteur au service ordinaire du département de la Dordogne, candidat admissible au concours de 1885, a été nommé conducteur de 4<sup>e</sup> classe au même service, avec effet du 1<sup>er</sup> avril dernier.

**Contributions directes**

Par décision de M. le conseiller d'Etat, directeur des contributions directes, en date du 5 mai courant, M. Chaumont a été nommé surnuméraire attaché à la direction du département du Lot.

**Enseignement primaire**

Par arrêté de M. le Préfet en date du 10 mai, pris sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie, sont nommés :

- 1<sup>o</sup> Instituteur à St-Félix, M. Ribeyrols, instituteur aux Arques ;
- 2<sup>o</sup> Instituteur aux Arques, M. Brouel, instituteur à St-Caprais ;
- 3<sup>o</sup> Instituteur à St-Caprais, M. Tarrisse, instituteur à St-Félix.

**M. Soulacroix**

On a beaucoup parlé, avant toute conclusion de l'affaire, de l'engagement de M. Soulacroix, l'excellent chanteur de l'Opéra-Comique, au théâtre de la Gaîté.

Les paroles sont aujourd'hui échangées. M. Soulacroix est engagé pour les saisons 1894-1895, 1895-1896, aux appointements de cent mille francs par an. Il devra chanter deux cents fois par année ; les représentations supplémentaires donneront droit à l'artiste à un cachet de 500 fr.

Nous voilà en plein dans le régime des étoiles masculines.

**Nouvelles militaires**

Les manœuvres de division, avec cadres de la 33<sup>e</sup> division commenceront le lundi 15 mai pour prendre fin le 20 mai.

Ces manœuvres auront lieu aux environs de Montauban et de Montech.

Le général Warnet, commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée, a passé, lundi, la revue du 7<sup>e</sup> de ligne, à 7 heures et demie du matin, sur la place Thiers. Le régiment en tenue de campagne a défilé devant le général, et les troupes sont rentrées à la caserne Bessières, où le général a visité certains locaux pour lesquels des améliorations sont demandées, ensuite les chevaux lui ont été présentés, puis la gymnastique et l'escrime. Le général a donné des récompenses aux meilleurs élèves.

A 2 heures, le général s'est rendu de nouveau à la caserne. Il a vu, à la salle d'honneur, MM. les officiers arrivés au corps depuis l'an dernier et les militaires qui sont l'objet d'une proposition, ainsi que ceux qui avaient des demandes ou des réclamations à lui adresser. Puis il a fait manœuvrer certaines unités, sous le commandement des officiers proposés pour l'avancement. Le général a terminé ses opérations à 6 heures du soir, en distribuant des gratifications au personnel enseignant et en accordant une ration de vin aux hommes de troupe présents à la revue. Il a adressé de chaleureuses félicitations au régiment.

Le général Pothé, inspecteur général du 2<sup>e</sup> ar-

rondissement de la gendarmerie, procédera à l'inspection des divers arrondissements de gendarmerie du département du Lot, savoir: Figeac, le 1<sup>er</sup> juin ; Cahors, le 2 juin ; Gourdon, le 3 juin.

M. Labro, officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe au 5<sup>e</sup> corps d'armée, a été désigné pour le 17<sup>e</sup> corps.

M. Porte, officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée, a été désigné pour le 13<sup>e</sup> corps.

Le général Gallimard, commandant la 20<sup>e</sup> division d'infanterie, vient de faire parvenir au 7<sup>m</sup> de ligne deux fragments de la cravate de l'ancien drapeau du 7<sup>m</sup> de ligne et recueillis par M. le lieutenant-colonel Fauchan, à Metz, lors de la capitulation de Bazaine.

Ces fragments ont été exposés dans la salle d'honneur de la caserne Bessières.

Pour les tirs de combat exécutés à Caylus, le 7<sup>e</sup> quittera Cahors le 1<sup>er</sup> juin, fera étape ce jour à Lalbenque et arrivera le 2 aux cantonnements de Lozes, St-Projet et Lacapelle-Livron.

**Frévoysants Français**

Les membres de la 61<sup>e</sup> section dont le siège est à Cazals, ont l'honneur d'inviter le public à une conférence qui sera faite en faveur de l'œuvre par M. Joseph Blanc, licencié en droit, sous la présidence de M. Cangardel Edouard, conseiller général, dans une salle de l'Hôtel de Ville, le dimanche 21 mai, à 3 heures du soir.

Des places seront réservées pour les dames.

**Succession en déshérence**

Le tribunal de Mostaganem a ordonné l'affichage de la succession vacante du sieur Jean-Paul Beynet, ouvrier, âgé de 50 ans, né à Preils (Lot), fils de Jean-Baptiste et de Marie Gigadon, veuf de Marie Salon, domicilié à Chabat-el-Leham, décédé à Ain-Temouchent, le 7 octobre 1888.

**Les grandes Courses vélocipédiques**

C'est demain qu'auront lieu les grandes courses internationales organisées par le V. S. C. au bénéfice des pauvres.

Tous les vélocipédistes de Cahors et des environs et un grand nombre de vélocemen de première force, venus de tous les points, doivent y prendre part.

**Cartes d'identité**

Pour éviter le retour de difficultés entre les corps de troupe de l'intendance, la 5<sup>e</sup> direction du ministère de la guerre fait connaître aux conseils d'administration régimentaire, que les cartes d'identité ne peuvent tenir lieu de feuille de route pour les déplacements en service commandé.

La production de cette feuille sera donc indispensable, en toute circonstance, pour le paiement des indemnités de route et de séjour.

**Mandats postaux**

Au conseil des ministres tenu mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot, le ministre du commerce a fait signer un projet de loi tendant à assurer le paiement à domicile des mandats postaux.

**Plus de cravate dans l'armée**

Le Progrès militaire propose de réformer la cravate bleue de la troupe qui, dit-il, est laide et difficile à porter : en effet, le collet des tuniques, veste ou capotes échaussées devant, est souvent mal ajusté, et son ouverture, imparfaitement marquée par le nœud de la cravate, laisse voir et expose aux intempéries la partie du cou la plus sensible, au-dessus du sternum.

En Amérique comme ailleurs, la fortune est difficile à conquérir.

La chance le favoriserait-il.

N'allait-il pas, au contraire, tomber dans la misère finale ?

Puis il pensait à son père, qu'il laissait, et dont il s'était aliéné le cœur pour toujours, à Julien, qui allait épouser Reine guérie, et qui serait heureux et riche, pendant que lui peut-être se traînerait dans les rues de New-York, découragé, déguenillé, le ventre vide.

Il n'avait plus rien à attendre des siens, rien.

Il n'avait rien à attendre de sa naissance, de son nom.

Là-bas où il allait tout cela disparaissait.

Il serait un des travailleurs anonymes qui fourmillent dans le nouveau monde, dans l'espoir de lui arracher les richesses que leur a refusées l'ancien continent.

Il n'était plus qu'un homme comme les autres ; qui savent travailler et gagner leur vie — moins que le mousse qui le coudoyait, que le domestique qui le servait.

C'est tout cela qu'il voyait nettement, maintenant.

C'est cet effondrement qui lui apparaissait, béant et terrible.

Il ne savait pas s'il devait porter son nom et son titre, qui ne serviraient qu'à le faire paraître plus misérable encore.

Il n'avait plus assez d'amour pour Louise pour que la présence de sa maîtresse le consolât de tout ce qu'il perdait en quittant la France.

Dans la cabine étroite qu'il arpenterait de son

Il y aurait avantage à supprimer la cravate, à fermer le collet droit avec deux agrafes et à le garnir d'un col blanc en cellulose, comme dans l'armée espagnole, à laquelle cet accessoire donne très bon air. Deux de ces cols suffiraient à chaque homme, qui les savonneraient lui-même.

**L'Eglise St-Barthélémy**

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 11 heures, quatre ou cinq mètres de la corniche de l'église St-Barthélémy se sont écroulés dans la rue.

**Accident**

Le nommé Laur, Denis, âgé de 45 ans, meunier au moulin St-James, versait un sac de blé dans le réservoir pour le faire moudre. L'arbre a saisi d'abord le sac et ensuite le bras du sieur Laur.

Aussitôt, son camarade, le nommé Lac, a arrêté les meules et a dégagé le bras de Laur. Mais il était trop tard, le bras était fracturé. M. Ausset lui a donné ses soins.

**Perroquet perdu**

M. Rossignol, Jean-Pierre, actuellement à l'hospice, a, mardi matin vers 10 heures, pris un gros perroquet jaune, sur le mur de l'hospice, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

**Arrestation**

La police de notre ville a mis mardi en état d'arrestation un homme, à moitié nu, qui mendiait.

Interrogé sur son état civil, cet individu a déclaré se nommer Couderc et être natif de Laravière, canton de Limogne.

Couderc, qui ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales, a été admis à l'hospice, où il sera soumis à un examen médico-légal.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 17 avril 1893

Présidence de M. Valette, président semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues depuis la dernière séance.

M. Daynard signale à la Société de magnifiques sculptures du XII<sup>e</sup> siècle, qu'il a observées dans la salle capitulaire appartenant à l'église de Catus, et notamment un chapiteau de belle forme dont les quatre faces représentent successivement : *Adam et Eve dans le paradis terrestre, Dieu dans sa gloire, Lucifer et sa cour, et un pêcheur que satan attire en enfer*. Les deux premiers sujets sont très finement sculptés, les deux autres sont seulement ébauchés.

Le socle de la colonne qui surmonte ce chapiteau est décoré à ses angles d'une tête de chat ; ces figures paraissent symboliser le nom de la ville.

M. le président communique une lettre de M. Meulet, instituteur public à Carluçet, qui demande à faire partie de la société en qualité de membre correspondant, sous le patronage de MM. Valette et de Laroussilhe. Conformément au règlement, son élection est renvoyée à la prochaine séance.

M. Caminade lit une nouvelle ayant pour titre : *Le Diable*.

M. de Rouméjoux fait l'analyse d'un important ouvrage de M. Barrières-Flavy, sur les sépultures barbares des V<sup>e</sup> VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, dans le midi et l'ouest de la France.

La société décide que le travail de M. de Rouméjoux sera inséré dans le prochain Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président,  
H. VALETTE

Le secrétaire,  
U. CAUNÉSIL

pas févreux, la fille de l'huissier se tenait immobile, assise sur son lit, son enfant à demi-nu sur ses genoux.

Elle contemplant son amant d'un air effrayé.

Elle en avait peur.

A quoi pensait-il ?

Que méditait-il.

Que s'était-il donc passé pendant les quelques jours qu'il l'avait quittée.

Il ne savait qu'il avait été question pour lui d'un brillant mariage.

Il lui avait dit, en revenant, que ce mariage était rompu.

Était-ce la qui l'affectait ainsi, qui le désespérait de la sorte ?

Pourtant, elle ne lui avait adressé aucune plainte.

Elle n'avait fait aucune tentative pour le retenir, ne lui demandant que de ne pas abandonner son enfant.

Elle avait compris qu'il ne pouvait pas sacrifier son avenir pour elle.

Elle savait qu'il n'avait plus rien, et qu'il ne pouvait pas travailler ou tomber dans la misère.

Aussi avait-elle consenti à tout.

Maintenant il lui était revenu.

Ce n'était pas par amour pour elle, elle le voyait bien.

Sa passion était fort affaiblie.

C'est à peine s'il regardait même son enfant.

Et pourtant elle l'aimait toujours, elle, d'un amour tout de dévouement et de soumission.

Elle avait été si heureuse de porter dans ses

**La retraite des gendarmes**

Une décision présidentielle, rendue sur la proposition du ministre de la guerre, abaisse de soixante à cinquante-cinq ans l'âge limité auquel les gendarmes sont mis d'office à la retraite.

Transitoirement, toutefois, seront maintenus en activité au delà de cette limite, les gendarmes actuellement en activité qui, à cinquante-cinq ans d'âge, ne compteraient pas vingt-cinq ans de service, comme aussi ceux qui seraient actuellement inscrits sur les tableaux de candidature pour l'avancement et la décoration. En même temps, l'âge maximum fixé pour l'admission dans la gendarmerie est abaissé de quarante à trente-cinq ans pour les anciens militaires, et de quarante-cinq à quarante ans pour ceux qui ont déjà servi dans la gendarmerie.

**Figeac**

M. Héli Devals, ancien sous-préfet de Figeac, actuellement sous-préfet de Villefranche (Aveyron), est nommé à Riom.

**St-Cirgues**

Le commissaire de police d'Aurillac a mis, mardi soir, en état d'arrestation le nommé Delbos Jean, âgé de 28 ans, natif de St-Cirgues, sans profession ni domicile fixe, sous l'inculpation de vol au préjudice de M. Castanié, boulanger, et de vagabondage.

**Labastide-Murat**

La foire du 5 mai, à Labastide-Murat, n'a pas été importante, à cause bien certainement, de la grande chaleur, qui a compromis toutes les récoltes, et en particulier les prairies.

Les bœufs se vendaient 100 fr. meilleur marché, par paire qu'à la dernière foire.

Les brebis se vendaient aussi à une forte baisse.

Les porcelets personne n'en demandait, aussi les éleveurs étaient-ils découragés !

Le blé se vendait de 15 à 16 fr. les 4 quartiers.

L'avoine de 8 à 9 fr.

Le maïs de 10 fr. à 12 fr.

Les pommes de terre 3 fr.

La volaille de 0 fr. 60 à 0,75 la livre.

Les chevaux 3 fr. pièce.

Les œufs 0,40 et 0,45 la douzaine.

**L'ŒUVRE D'ART**

Revue bi-mensuelle illustrée, 28, rue St-Georges Paris

Le numéro 2 de « L'Œuvre d'Art », qui paraît aujourd'hui, est entièrement consacré au Salon des Champs-Élysées.

Magnifiques reproductions des œuvres de MM. Ferdinand Roybert, Henry Royer, Paul Sinibaldi ; le portrait si vivant de M. Francisque Sarcy, par M. Marcel Baschet, etc.

Ce second numéro, d'une exécution parfaite, ne peut que confirmer le succès qui a accueilli le premier, succès que nous avions prédit à bon droit.

« L'Œuvre d'Art » offre gratuitement en prime à tous ses abonnés, *La Rive*, de Meissonnier, tirage spécial. L'abonnement, nous l'avons dit, n'est que de 17 francs par an.

Envoi d'un numéro spécimen contre 75 centimes en timbres-poste, adressés à l'administration de « L'Œuvre d'Art », 28, rue St-Georges, Paris.

mie... Et pensez à votre fille !...

Et avant que le colonel, anéanti, ait pu répondre un mot, elle avait disparu.

C'était bien Louise Poitevin, la fille de l'huissier de Verneuil, que le colonel Boislaurier retrouvait à Paris, dans l'appartement de la place Vendôme, sous le nom de mistress Clarkson. Comment à la suite de quelles aventures était-elle arrivée à cette situation ? C'est ce que nous allons narrer le plus brièvement possible, pour ne pas arrêter trop longtemps le fil de notre récit. Qu'est-elle venue faire à Paris ? Quel rôle a-t-elle joué dans les événements qui se sont passés au cercle du boulevard des Italiens ? Nous l'apprendrons bientôt à nos lecteurs. Pour le moment, retournons à l'époque où le duc de Morlac, chassé de la maison paternelle, écrasé sous le faix de la malediction de tous les siens, sans argent, était obligé de fuir Paris, la France, et d'aller chercher sous d'autres cieux la fortune et peut-être l'oubli. Louise l'avait suivi, nous l'avons vu, sans explication, comme un chien suit son maître. Elle serait toujours là où il serait. Elle ne voyait que par lui et elle l'aimait à baiser la trace de ses pas.

Ils avaient pris le paquebot au Havre et ils se dirigèrent vers l'Amérique.

Louise emportait avec elle son enfant, — un fils du duc, — qui avait alors quelques mois à peine.

Jean de Morlac, l'âme fermée, l'air sombre, répondait à peine à ses questions.

Il sentait que sa vie s'écroulait, et des pensées de repentir lui venaient maintenant.

Qu'allait-il faire là-bas ? Qu'y deviendrait-il ?

flanc un enfant fait de sa chair et de son sang !

Avec les préjugés dans lesquels elle avait été élevée, l'ainé de Morlac n'était pas pour Louise un homme comme un autre. Elle avait pour son nom et pour son titre le respect soumis d'une petite bourgeoise, fille d'un homme occupant une position peu estimée, pour ne pas dire méprisée. Elle avait considéré comme un grand honneur pour elle le choix qu'avait fait d'elle l'ainé des Morlac. Et pourtant depuis quelques temps elle avait des regrets, elle pensait parfois à Jacques Boislaurier, à la vie paisible, honorée qu'elle eût pu mener avec lui.

Ne valait-elle pas mieux que l'existence échevelée, faite de secousses perpétuelles, de craintes continues que lui avait faite son brillant amant ? Si, mille fois si... Et pourtant, dès qu'elle levait les yeux sur le duc, sur le duc élégant et pâle, au front hautain, au regard énergique et fier, elle s'applaudissait presque de sa résolution.

Un frisson passait dans toute sa chair.

Elle l'aimait tant.

C'était son roi, son dieu.

Elle souffrait de le voir ainsi taciturne et rêveur.

Elle eût voulu connaître la cause de sa souffrance pour la partager, pour la combattre, pour la vaincre, si c'était possible.

Mais elle n'osait l'interroger.

Elle attendait qu'il se décidât à parler.

(A suivre.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 6 au 13 mai 1893

Naissances

Guillou Fernand, rue du Rempart, 19.

Poujade Antoinette, rue Ste-Barbe, 1.

Publications de mariages.

Entre : Delpeyroux Jean, propriétaire à Nuzéjols, et Vayssé, s. p. de Cahors.

Bergon Guillaume, cultivateur à Dines, commune de Cahors, et Bru Marie, s. p. de Trespoux.

Mariages

Conquet Pierre, cultivateur, et Alazard Jeanne, s. p.

Décès

Delpérié Joseph, menuisier, 55 ans, rue Nationale, 32.

Ricard Antoinette, s. p. V<sup>e</sup> Gourguou, rue Ste-Claire, 1.

Barry Emile, 4 jours, à Bégous.

Vincent Etienne, 71 ans, place de la Citadelle.

Roux Alice, 41 mois, quai Ségur, 11.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Bonne soirée jeudi au théâtre, le spectacle a commencé par le *Sourd*, ou *L'Auberge pleine*, véritable pluie de bons mots. La pièce, quoique très vieille, a été très goûtée, il est vrai de dire que Madame Masset par le charme de sa voix, et M. Coulon par ses jeux de physionomie, n'ont pas peu contribué au succès de la pièce.

Le spectacle a continué par la *Périchole*, cette opérette laisse bien loin derrière elle, tout ce qui nous a été donné jusqu'ici dans ce genre. Madame Demanthe-Guyot, *La Périchole*, nous a démontré que les hommes n'ont pas besoin de savoir qu'ils sont bêtes, et une foule d'autres vérités dont beaucoup de spectateurs, mariés, ne s'étaient jamais doutés, et tout cela souligné par les regards malicieux de la sympathique artiste.

Monsieur Coulon a été splendide dans le viceroi ; MM. Mario et Marty ont été aussi comiques que possible.

Cette opérette avait été montée avec le plus grand soin par M. J.-P. Guyot, il en a été récompensé par l'ovation que le public a fait à sa troupe à la fin du troisième acte.

F...

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Dimanche 14 Mai

Représentation extraordinaire

avec le concours de M. MERCIER, ténor léger du théâtre du Capitole de Toulouse

LE VOYAGE EN CHINE

Opéra comique en 3 actes, mus. de F. Bazin

à 11 h. 1/4

APOTHÉOSE !

Les Cyclistes Cadurciens

Chant national de la Vélocipédie, chanté par M<sup>me</sup> Demanthe-Guyot, M. Nérel, baryton et toute la troupe

PRIX ORDINAIRE DES PLACES

Dernières nouvelles

Réception du général Dodds

Un punch a été offert au général Dodds au cercle des officiers.

Plusieurs toasts ont été portés.

Le général Dodds, très ému, a remercié de l'accueil qu'on lui a fait et a exprimé toute sa sympathie pour la population marseillaise.

Il remercie le Gouvernement et le Parlement qui lui ont facilité sa tâche.

Il a adressé un émouvant souvenir et un témoignage d'admiration aux morts du Dahomey.

Dans la soirée a eu lieu un bal très brillant.

4,000 personnes ont défilé devant le général et la générale qui se sont retirés de très bonne heure.

Le *Journal* publie une conversation du général Dodds démentant le bruit que des froissements aient existé entre lui et le gouverneur Ballot, dont les relations furent toujours excellentes.

Le même journal dit que les officiers rapatriés par le transport *Thibet* estiment qu'avant un mois Behanzin sera pris ou la situation réglée par acceptation de ses propositions.

Le général Dodds est parti ce matin à 8 h. 45.

A la frontière

Par décision du ministre de la guerre, les permissions pour les officiers et les soldats des garnisons frontalières sont supprimées.

AGRICULTURE

Mildiou (1)

Le mildiou peronospora, ou mildew, a été observé pour la première fois en France, en septembre 1878, par M. Flanchon, sur des feuilles de Jacquez, qu'il recevait de Coutras, d'Agen, de Saintes et du Rhône; depuis lors il a fait de grands ravages dans les vignobles européens. En 1882, il fit son apparition dans le Lot, et emporta les trois quarts de la récolte.

Le peronospora a été fréquent et intense dans les régions humides et chaudes de 1882 à 1891, les dégâts en ont été très considérables, où les traitements ont été mal effectués et où ils n'ont pas été pratiqués.

Le mildew se développe sur tous les organes verts de la vigne; les rameaux herbacés, les fruits et les feuilles; on ne le voit jamais sur le bois aouté. Le système végétatif du champignon est situé dans l'intérieur des tissus, où il rampe entre les cellules dans lesquelles il puise les éléments nutritifs; il détermine, par suite, des altérations, qui se manifestent à l'extérieur sous des apparences diverses et assez caractéristiques. Ce parasite végétal n'apparaît sur les feuilles qu'à la face inférieure dans la généralité des cas, et seulement sur le parenchyme.

Au début de l'attaque du mildiou, avant que celui-ci ait formé ses fructifications, la face supérieure présente, par points isolés et peu étendus une teinte plus jaune. Il est très facile de reconnaître les tâches du mildew, lorsque ces tâches blanches apparaissent à la surface et qu'elles se forment de poussière blanche.

Par une année de sécheresse comme cette année-ci, il peut se trouver des cas où les altérations brunes des feuilles mildiouées peuvent ne pas présenter en regard, à la face inférieure, les efflorescences blanchâtres; la partie végétative du champignon croît dans l'intérieur des tissus, sans émettre d'organes reproducteurs au dehors.

Le mildiou attaque aussi les grains de raisin depuis la floraison jusqu'après la véraison, il détermine de fortes altérations, qui ont été fréquentes en 1891, sur les vignes non traitées.

Les effets du mildiou sur les grains de raisins, peuvent être très nuisibles à la récolte et peuvent les faire dessécher et les faire tomber sous son influence; la récolte peut être alors perdue en totalité ou en partie. Elle l'est aussi lorsque les ceps sont dépourvus de leurs feuilles de bonne heure ou seulement quelques temps avant la maturité, car le soleil grille et dessèche les fruits.

Leur grossissement et leur maturité se produisent en tous cas incomplètement, ils restent acides, car ils ne reçoivent pas des feuilles altérées les matériaux qui migreraient vers eux pour former les divers éléments qu'ils renferment à l'état normal, le sucre surtout. On a des vendanges, non seulement réduites, mais ne donnant que de petits vins acides, (bons pour de la piquette) peu colorés, très peu alcooliques, et par suite d'une valeur commerciale presque nulle. Tout bouquet et toute qualité disparaissent dans les vins de grande qualité, et quand bien même la quantité ne serait pas diminuée, la perte de la qualité est considérable.

Le mildew est aussi redoutable quand il n'apparaît sur les feuilles que peu de temps avant la maturité, il exerce alors ses ravages en quelques jours; en somme, il faut que les vignes soient traitées avant de le voir apparaître, si on veut conserver les feuilles et faire du bon vin.

(A suivre.) Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole. (1) Voir notre ouvrage sur les vignes américaines. En vente chez l'auteur, et chez M. Girma, libraire à Cahors. (Prix : 3 fr.)

Variétés

La diphtérie et le pétrole

Le *Petit Journal* publie le récit d'une conversation très intéressante que l'un de ses correspondants a eue avec M. Frédéric Flahaut, ce médecin de la Neuville-Champ-d'Oisel qui a traité l'engine diphtérique au moyen du pétrole. Nous croyons que par ce temps de croup, il n'est pas inutile de reproduire cette conversation :

« Le nombre des cas que j'ai observés et soignés, pendant l'épidémie qui a commencé ici au mois d'avril 1891 pour se terminer au commencement de juin 1892, n'est pas une quantité négligeable; ces cas s'élevaient à 70. Je les ai répartis en deux séries distinctes.

« La première série traitée par les moyens usuels : vomitifs, chlorate de potasse, cubèbe, acide phénique, acides salicylique, citrique, borique, sublimé, perchlore de fer, etc., comprend 30 cas, sur lesquels il est survenu 9 décès.

« Je commençais à être fort effrayé, en présence de l'insuccès de tous mes efforts, et j'entrepris, timidement d'abord et avec une certaine appréhension, je l'avoue, l'application du traitement par le pétrole.

« J'avais à soigner une petite malade, Marie P..., âgée de 7 ans, dont la gorge, les amygdales, le voile du palais, le pharynx étaient envahis par les fausses membranes, de telle sorte que je devais la considérer comme perdue. Je proposai aux parents d'employer un moyen désespéré. Ils acceptèrent. C'étaient les badigeonnages au pétrole, au sujet desquels vous venez m'interroger.

« Je savais que les anglais, depuis de longues années, emploient le pétrole comme antispasmodique et antiseptique; j'ai voulu tenter l'expérience.

« Je commençai les applications sans grand espoir, je le répète. Or, à mon grand étonnement, dès les premiers badigeonnages, je vis les membranes blanchir, se détacher, se diluer presque

sous le pinceau, dès le soir, la petite Marie respirait plus facilement et expulsait des exsudats membranés. Cinq jours après, elle était sinon guérie du moins hors de danger.

« C'est par la petite Marie P... que commença la seconde série des malades dont je parlais tout à l'heure, série qui comprend quarante cas, tous suivis de guérison.

« Devant ce résultat inespéré, et sur la demande de nombreux intéressés, je pratiquai les badigeonnages au pétrole sur tous les malades atteints et je n'ai eu qu'à m'en féliciter, puisque à partir de ce moment il n'est survenu aucun décès. Dès le début, et par mesures de précaution, je continuai l'ancienne médication en même temps que les badigeonnages au pétrole, puis peu à peu, enhardi par le succès, je supprimai toute médication, me contentant des badigeonnages et des toniques de toute sorte pour soutenir les forces de mes malades.

« Le traitement ne présente aucune difficulté ni aucun danger; je pratiquais ou faisais faire par les gardes-malades des badigeonnages toutes les heures, suivant l'épaisseur des membranes; les badigeonnages ne sont aucunement douloureux comme avec le perchlore de fer ou avec la nitrate d'argent, quand bien même ils auraient lieu sur une muqueuse ulcérée ou saignante; au contraire, les malades éprouvent une sensation douce et calmante, sans aucune irritation; il ne se produit aucun déchirement des exsudats membranés qui se diluent pour ainsi dire au contact du pétrole; seuls le mauvais goût et l'odeur spéciale du pétrole se font sentir pendant quelques instants après l'opération, mais sans aucune persistance; les patients, enfants ou adultes, ne montraient pas de répulsion pour ce traitement, d'autant plus que dès les premiers atouchements ils éprouvaient un grand calme et un soulagement inespéré; le pinceau doit être imbibé seulement de pétrole et légèrement secoué pour éviter d'en faire tomber quelques gouttes dans les voies respiratoires, ce qui produirait de graves accidents de suffocation.

« Mais, objectai-je, êtes-vous bien sûr qu'il s'agisse, pour ces quarante cas soignés par le pétrole, de la diphtérie, et non de maladies de gorge quelconques ?

« — Sûr, oui, pour un grand nombre du moins, car j'ai recueilli beaucoup de fausses membranes expectorées et les ai soumises à l'analyse de mon savant confrère M. François Hue, professeur à l'École de médecine de Rouen, qui en a fait dans son laboratoire de bactériologie un examen minutieux. Il y a constaté avec une netteté indiscutable la présence de nombreux bacilles de Klebs-Löffler (le bacille de la diphtérie).

Mes diagnostics ont, du reste, été confirmés en plusieurs cas par MM. : 1<sup>o</sup> le docteur Deshayes, médecin des épidémies; 2<sup>o</sup> Ballay, médecin en chef de l'hôpital de Rouen; 3<sup>o</sup> Lerefaît, médecin adjoint des hôpitaux de Rouen, qui a bien voulu donner au simple praticien de campagne que je suis, l'appui de son amitié et de son savoir.

« Nous ajouterons qu'un médecin de Brighton, M. A.-M. Sydney-Turner, a écrit au *Times* pour réclamer la priorité de l'emploi du pétrole dans le traitement de la diphtérie.

« L'auteur de la lettre dit qu'il a employé avec succès ce remède depuis deux ans et qu'il l'a signalé à l'attention du congrès international d'hygiène de l'an dernier. »

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

Les personnes affaiblies ne trouveront jamais de meilleur reconstituant et fortifiant que le Tapioca. En donnant la préférence au « Tapioca Rils » elles pourront faire des potages qui réjouiront les palais les plus délicats.

Pour guérir et se préserver de la grippe, la bronchite, l'influenza, les rhumes, toux, catarrhes et leur complications, pour se fortifier la poitrine, l'estomac et les bronches, le meilleur moyen est de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONNIENNES de Trouette-Perret, 3 francs le flacon. Dans toutes les pharmacies.

REVUE HEBDOMADAIRE

Bien qu'on soit un peu moins ferme que la semaine dernière et malgré les divers incidents qui se sont produits: dissolution du Reichstag, resserrement de l'argent à Londres, etc., notre marché fait assez bonne contenance.

Les affaires ne sont toujours pas très actives, il nous paraît du reste absolument logique que dans les circonstances présentes, la spéculation se tienne un peu sur la réserve.

Le 3 0/0 est à 96.92 1/3.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont assez fermes malgré le peu d'entrain des transactions.

Le Crédit Foncier se négocie à 963 75. Sur les obligations foncières et communales, les demandes de l'épargne sont toujours suivies et les cours conservent de bonnes tendances.

Nous retrouvons le Crédit Lyonnais à 765 en hausse sur la semaine dernière.

La Société Générale est toujours très ferme, malgré la pénurie des affaires, ses derniers bilans sont satisfaisants.

On a détaché un coupon de 12.50 sur le Comptoir National d'Escompte ce qui a fait ressortir le cours de 490 auquel on est resté, à 502. Niveau supérieur à celui de la semaine dernière.

Les obligations de la Société des Immeubles de France doivent rapidement regagner le coupon qu'on vient de détacher. Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont à de bons cours. Nous retrouvons le Lyon ex-coupon à 2505. L'Orléans à 1583.75 et l'Ouest à 1092.60.

Les obligations des chemins de fer économiques ont déjà regagné une partie du coupon détaché le 1<sup>er</sup> Mai. Le Suez monte à 2699 sur une très bonne récolte aux Indes. La rente Italienne est lourde à 92.75. Les efforts faits pour soutenir ce fonds et pour le pousser au-dessus de 93 restent infructueux. Le change est toujours mauvais.

La rente Extérieure a repris assez vivement, les troubles de Cuba ayant été vite réprimés.

Le Portugais a perdu ses plus hauts cours, il est encore à un beau cours, car malgré tout ce qu'on dit, les créanciers du Portugal en sont toujours à attendre des offres sérieuses de la part du gouvernement.

Depuis quelques jours les fonds ottomans sont un peu plus lourds.

L'action du Comptoir des fonds nationaux accentue sa bonne tendance. Les actionnaires réunis en assemblée générale le 9 courant, ont constaté la sincérité de la souscription aux 5,000 actions nouvelles et le versement du premier quart. La Société est donc définitivement constituée au capital de 5 millions.

L'obligation du chemin de fer national de l'Equateur reste très ferme dans les environs de 400, et cela malgré les défaillances qui ont atteint ces jours-ci les principales valeurs. C'est qu'il devient de plus en plus difficile de trouver un intérêt rémunérateur de son argent.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer

contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs;

elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

**Bibliographie**

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

**LISEZ** le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis.  
(27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

**LA DÉBÂCLE**

Par Emile ZOLA

Grande publication illustrée en livraisons à 10 cent.

Pour annoncer cette édition véritablement populaire, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante que le maître a écrite à l'un de nos grands journaux du matin :

« Vous allez publier *La Débâcle* et vous me demandez quelques lignes de préface.

» D'ordinaire, je veux que mes œuvres se défendent d'elles-mêmes et je ne puis que témoigner ma satisfaction en voyant celle-ci publiée dans un grand journal populaire, qui la fera pénétrer dans les couches profondes de la Démocratie.

» Le peuple la jugera et elle sera pour lui, je l'espère, une leçon utile. Il y trouvera ce qu'elle contient réellement : l'histoire vraie de nos désastres, les causes qui ont fait que la France, après tant de victoires, a été misérablement battue, l'effroyable nécessité de ce bain de sang d'où nous sommes sortis régénérés et grandis.

» Malheur aux peuples qui s'endorment dans la vanité et la mollesse ! La puissance est à ceux qui travaillent et osent regarder la vérité en face.

*La Débâcle* est illustrée par un artiste éminent, le peintre de batailles JEANNIOT, qui s'est inspiré de documents authentiques en visitant, comme l'a fait Emile Zola, les contrées qui furent le théâtre de la guerre.

L'ouvrage, grand in-8° Jésus, paraît en livraisons à 10 centimes et en série à 50 centimes. Deux livraisons par semaine et une série tous les 18 jours.

On peut souscrire de suite à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition de chaque série, en adressant un mandat poste de sept francs à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour malades et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**ETUDE**

de M<sup>e</sup> J. LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, n° 7

**EXTRAIT**

D'UN

Jugement de séparation de biens

Suivant jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le 3 mai mil huit cent quatre-vingt-treize, la dame Euphrasie Anzat, sans profession, épouse du sieur Paul Pardes, cultivateur, domiciliée à Fleynac, commune de Pradines, a été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le douze mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

L'avoué de la demanderesse,

Signé : LACOSSE.

**AVIS**

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

**AUDOUARD**

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRE A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE  
Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIFIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

A VENDRE 25 fr. Dictionnaire Dupirey de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin; a coûté 100 fr.

**La Foncière**

COMPAGNIE

d'ASSURANCES SUR LA VIE

Autorisée par décret du Gouvernement

Avenue de l'Opéra, 33 et rue Louis-le-Grand, 17, Paris

Capital social : 40 MILLIONS

ASSURANCES

VIE ENTIÈRE—MIXTE—TERME FIXE

Les Assurances dans les

donnent droit à une PARTICIPATION de 80% de la Compagnie

Assurances Temporaires, Assurances de Survie, Assurances de Capitaux différés.

RENTES VIAGÈRES

**CAPSULES DE Quinine de Pelletier ou des 3 Cachets**

ADOPTÉES par tous les médecins pour leur efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Fièvres intermittentes, la Goutte, le Rhumatisme, le Lumbago, la fatigue corporelle, le manque d'énergie. Elles sont souveraines pour arrêter un rhume, un refroidissement à leur début. Une capsule représente un verre de Quinquina.

Plus solubles, plus faciles à prendre que les pilules et cachets, elles ont résolu le problème de la Quinine à bon marché. Flacons de 10, 20, 100 capsules. Prix moyen : 1 franc le gramme.

DÉPOT : Pharmacie VIAL, 53, rue de Châteaudun. PARIS

**A VENDRE**

LA VIGNE de M. Andrieu Montaudié, située faubourg Cabessut, à 10 minutes de la ville. Vigne replantée et greffée, en plein rapport, maison comprenant chambre, cuisine, grenier, cave. Jardin potager, fruits de toute espèce, tonnelles, eau à boire, eau pour arrosage. S'adresser, pour visiter, à M. Fournier, capitaine en retraite, 91, boulevard Gambetta, au 1<sup>er</sup>, tous les jours, de midi à cinq heures.

**A VENDRE** également, Salon complet Louis XIV, piano Erart à cordes obliques, pendule, fauteuils. Lits, tables de nuit, suspension en cuivre massif et différents autres objets.

**MALADIES DES ENFANTS**

Pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour faire fondre les glandes du cou et ramener l'appétit, les médecins ordonnent le Sirop de Raifort iodé de Grimault et C<sup>ie</sup> à la place du sirop antiscorbutique et de l'huile de foie de morue.

Dépôt : Toutes Pharmacies.

**GUÉRISON**

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

PLAIES et ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LATTOU.

**VIN de VIAL**

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT



AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Coliques, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiolation, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amalgrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**L'ŒUVRE D'ART**

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photo typiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'Europe et d'Amérique.

La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figurines les œuvres les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.

Abonnements, Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr. Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr. Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'Administration de L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris.

L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la BIXE de Meisomer, mesurant 45 X 26, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.

**UNION DES OUVRIERS**

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7

La Grande

**Encyclopédie**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.  
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales.  
F. Camille DREYFUS, député de la Seine.  
A. GIRY, professeur à l'École des chartes.  
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit.  
D. L. HAÏN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.  
C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.  
H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.  
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.  
H. MARION, professeur à la Sorbonne.  
E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.  
A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant.

La Grande Encyclopédie ou nous délivrer d'une multitude de volumes indigestes de l'omniscience. (Arsène HOUSSEY)

Relié : 750 fr. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

Demander Prospectus détaillé aux Editeurs

H. LAMIRAULT et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris